

HISTOIRE DE LA COLONIE FRANÇAISE EN CANADA.

TROISIÈME PARTIE.

LOUIS XIV ENTREPREND LA FONDATION D'UNE COLONIE CATHOLIQUE
EN CANADA.

LIVRE PREMIER.

Depuis l'année 1664 jusqu'à la fin du gouvernement de M. de Courcelles,
en 1672.

CHAPITRE IV.

ZELE DE LOUIS XIV POUR AUGMENTER LA POPULATION
DE LA COLONIE ET PROCURER LE DÉFRICHEMENT
DES TERRES.

(Suite.)

XI.

A Villemarie, la Sœur Bourgeoys garde chez elle les jeunes filles arrivées de France jusqu'à leur mariage.

A Villemarie, la Sœur Bourgeoys remplissait le ministère de charité auquel Madame Bourdon se livrait avec tant de zèle à Québec. Elle l'avait commencé dès les premiers envois de jeunes personnes faits par les Seigneurs de Montréal, et elle le continua de son propre mouvement, en recevant aussi celles que le Roi envoya ensuite de son côté pour accélérer, par ce moyen, l'accroissement de la population de cette colonie. “ Quelques années après mon premier voyage en France, écrit-elle, il arriva à Villemarie environ dix-huit *filles du Roi* que j'allai quérir au bord de l'eau, croyant qu'il fallait ouvrir la porte de la Sainte Vierge à toutes ces filles. Mais, notre maison étant trop petite pour loger celles qui arrivaient, nous fîmes accommoder une maison que nous avions achetée de Saint Ange, et là je demurai avec elles. *J'étais obligée d'y demeurer à cause que c'était pour former des familles.*”

Cette réflexion montre avec quel zèle et quelle sainte sollicitude la Sœur Bourgeoys veillait sur toutes ces jeunes personnes. Elle ne se contentait pas de les loger ainsi avec elles, elle les nourrissait et avait pour chacune la